

COORDONNÉES

Madame Monsieur **NOM**

Date de naissance **Prénom**

Adresse

Code Postal Ville Pays

Téléphone fixe Téléphone portable

Adresse mail

Profession

Instrument(s) pratiqué(s)

Parcours musical et pratique instrumentale

INSCRIPTION AUX COURS / FRAIS PÉDAGOGIQUES *

Après avoir pris connaissance des différents types de formation, des dates et lieux, présentés dans les documents annexes, j'ai choisi de participer aux cours suivants :

	Frais pédagogiques	
Stage Sensibilisation - 01/02/03 novembre 2018	290 €	(1) (2)
Certificat d'Initiation Willems® - 1 ^{ère} année	1 175 €	(1) (3)
Diplôme pédagogique Willems® - Module D1 / 1 ^{ère} année	1 285 €	(1) (3)
Diplôme pédagogique Willems® - Module D2 / 2 ^{ème} année	1 460 €	(1)
Diplôme pédagogique Willems® - Module D3 / 3 ^{ème} année	1 645 €	(1)
Séminaire international d'examen final (<i>oraux</i>)	200 €	(1)

(1) Ces tarifs s'entendent hors frais de transport, hébergement et repas

(2) Si participation au stage seul (hors Modules)

(3) Frais pédagogiques du Stage Sensibilisation inclus

* Si prise en charge employeur ou OPCA, cocher la case correspondant à la formation souhaitée et pour la tarification des frais pédagogiques, se référer au devis établi et reporter cette somme sur la page 2 de ce document, onglet "coût total de la formation"

COÛT TOTAL DE LA FORMATION

Inscription aux cours €
Cotisation - Adhésion FIW 2019	20 €
Frais de gestion (Certificat et Diplôme)	50 € (4)

TOTAL À PAYER € (5)
---------------	-------------

(4) Pas de frais de gestion si vous ne suivez que le Stage Sensibilisation

(5) Tarifs non soumis à la TVA (TVA non applicable, article 293B du code général des impôts)

PAIEMENT *

	Stage Sens.	Certificat	D1	D2	D3
1 fois	310 €	1 245 €	1 355 €	1 530 €	1 715 € (6)
<i>paiement à l'inscription</i>					
5 fois		5 x 249 €	5 x 271 €	5 x 306 €	5 x 343 €
<i>paiement à l'inscription + 15 décembre + 15 février + 15 avril + 15 juin</i>					
10 fois		10 x 124,50 €	10 x 135,50 €	10 x 153 €	10 x 171,50 €
<i>paiement à l'inscription + encaissement tous les 15 du mois entre novembre et juillet</i>					

(6) les 200€ supplémentaires pour le Séminaire international d'examen final (oraux) seront à régler après les résultats des examens écrits

MODE DE PAIEMENT *

Chèques (7)

Espèces

Virement Banque Postale	Titulaire du compte : Fédération Internationale Willems		
	Banque : La Banque Postale	Code Banque : 20041	Code Guichet : 01007
	N° de compte : 1594484H038	Clé RIB : 10	BIC : PSSTFRPLYO
	IBAN : FR65 2004 1010 0715 9448 4H03 810		

Virement PayPal	http://fi-willems.org/monde/paiementsEnLigne_newSite.php
-----------------	---

(7) Pour le paiement en 5 ou 10 fois par chèques, merci de remettre la totalité des chèques au moment de l'inscription, datés du jour de l'inscription.

CONDITIONS D'ANNULATION D'INSCRIPTION

- En cas de force majeure, la totalité du montant des frais pédagogiques sera remboursé après déduction du montant des cours suivis antérieurement à l'incident (*sur présentation de justificatif*).
- Dans le cas contraire, 1/3 du montant total des frais pédagogiques reste acquis à la FIW. La somme restante ne pourra pas être remboursée mais constituera un avoir attribuable à l'ensemble des activités pédagogiques de la FIW (formations, stages, congrès...).
- Dans les deux cas, les frais de gestion et la cotisation annuelle restent acquis à la FIW.

La FIW est une association à but non lucratif. Les cours fonctionnent en auto-financement. Toute inscription est un engagement individuel pour une somme donnée. Chaque paiement contribue à l'équilibre de l'ensemble.

DATE

--

SIGNATURE

--

* Si prise en charge employeur ou OPCA, ne pas compléter cet onglet.

CONTACT

Fédération Internationale Willems®
Siège : 46 rue Bugeaud - 69006 LYON
Secrétariat : 43 rue des Hérideaux - 69008 LYON

Tél : +33 (0)4 72 62 87 38
Mail : contact@fi-willems.org
Site : www.fi-willems.org

Association enregistrée à la Préfecture du Rhône sous le n°W691063767 / APE N°8559B / SIRET n° 327 237 566 000 77
Organisme de formation n° 82 69 12 756 69. (Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.)